

RÈGLEMENT DU CONCOURS O'JAM

ARTICLE 1 : ORGANISATION GÉNÉRALE

1.1 - L'événement O'Jam fait partie du festival « Octogônes 11 » sera nommé « concours » ci-après, qui a lieu du 1 au 3 octobre 2021, est un événement organisé par la FAJIRA. Tous les visiteurs de la convention peuvent participer s'ils sont majeurs.

1.2 - Le concours est coordonné par une équipe de bénévoles et sera nommé ci-après « organisateurs ».

1.3 - Ce règlement s'applique au seul événement « O'Jam ». Les organisateurs se permettent le droit de modifier à tout moment le présent règlement sans préavis.

ARTICLE 2 : HORAIRES DU CONCOURS

2.1 - Le concours se déroulera du vendredi 1 octobre 17h au dimanche 3 octobre de 11 h. Un temps de mise en place et de transmission des consignes puis un temps de création.

2.2 - Le temps de création du concours sera de 42 heures pour chaque équipe de participants.

2.3 – A la fin du temps de création, les prototypes seront récupérés par les organisateurs puis un tirage aux sorts des heures de passage devant le jury sera réalisé.

2.4 – Les organisateurs organiseront des points d'étapes avec les équipes pour les guider et les réorienter si nécessaire.

ARTICLE 3 : PRINCIPE DU CONCOURS

3.1 - Le concours s'apparente à une « jam » qui consiste à créer un projet qui prendra la forme d'un jeu, en équipe, durant un temps déterminé, sur un thème donné.

3.2 - Chaque équipe est composée au maximum de 4 personnes et minimum 2.

3.3 - Un classement est effectué à la fin du concours avec la remise du Trophée pour la meilleure équipe.

ARTICLE 4 : THÉMATIQUE DU CONCOURS

4.1 - Le thème du concours sera révélé au début du concours par les organisateurs. Chaque équipe devra inscrire son projet dans cette thématique. Un coefficient de notation prendra en compte l'intégration de la thématique.

4.2 - Chaque projet devra s'intégrer dans l'une des catégories définies par les organisateurs au début du concours (ex jeux famille, jeux cartes, jeu stratégie ...).

Les jeux de rôles ne seront pas acceptés.

ARTICLE 5 : SÉCURITÉ ET INTERDICTIONS

5.1 - Pour des raisons de sécurité et de respect de la législation française dans le cadre de ce concours et de la protection d'autrui, les organisateurs prohibent l'utilisation ou les comportements suivants dans leur prototype :

- Alcools : tout alcool, même « soft »,
- Drogues : toute forme de drogues est interdite.
- Racisme et pornographie
- Violence gratuite et incitation à la haine.

Toute transgression de ces interdictions entraîne l'exclusion et la disqualification.

En cas de doute, n'hésitez pas à demander aux organisateurs.

Des familles participent à la convention. Merci de garder en tête que des enfants pourront tester les créations.

5.2 - Les participants s'engagent également à respecter le règlement intérieur de la Convention Octogônes et à être règle des conditions d'entrée de la Convention sur les 2 journées.

5.3 Les participants doivent s'acquitter de l'entrée à la convention.

ARTICLE 6 : NOMBRE D'ÉQUIPES

6.1 – Le concours sera limité par les organisateurs en fonction de l'espace qu'ils pourront mettre à disposition lors de la convention.

ARTICLE 7 : PRÉSENCE AU CONCOURS

7.1 - La présence de l'équipe est obligatoire pour la création du jeu et pour le test par le jury le dimanche après-midi selon le planning mis en place.

7.2 - Si une équipe est non présente lors de la présentation au jury, sa participation est nulle.

7.3 – Un des membres de l'équipe doit être présent pour la remise des consignes le vendredi 17 h, puis à chaque point d'étape. L'équipe doit être au complet pour la présentation au jury.

ARTICLE 8 : INSCRIPTION AU CONCOURS

8.1 - Chaque équipe devra obligatoirement s'inscrire auprès des organisateurs lors de la convention.

8.2 – Une préinscription sera faite en avance mais devra absolument être confirmée lors de la convention sinon elle se sera nulle et non avenue.

ARTICLE 9 : NOTATION ET PRIX

9.1 - Chaque équipe disposera de 5 minutes MAXIMUM pour présenter son projet librement, avec éventuellement quelques questions du jury. Aucun dépassement de temps ne sera autorisé. Puis le jury testera le prototype dans le temps restant jusqu'à 12 minutes. Le temps suivant sera consacré à la délibération du jury.

9.2 - Les critères de notation sont les suivants : Fonctionnalité et Mécanique; Appréciation personnelle; Thématique et Matériel intégré.

9.3 - Les résultats et la remise des prix se dérouleront le dimanche 4 octobre 2020 lors de la remise de prix Protogônes.

ARTICLE 10 : JURY

10.1 - Le jury est composé de membres désignés par les organisateurs. Ils représenteront tout type de public même enfant.

ARTICLE 11 : SANCTIONS ET DISQUALIFICATIONS

11.1 - Chaque participant s'engage à respecter les organisateurs, les autres participants ainsi que le matériel. En cas de transgression, l'équipe pourra se voir disqualifiée du concours par décision des organisateurs.

11.2 - Chaque équipe s'engage à créer sans avoir en amont préparé un projet abouti et sans aide majeure de personnes extérieures ou de matériels. En cas de transgression, l'équipe pourra se voir disqualifiée du concours par décision des organisateurs. L'achat de petit matériel sur la convention est autorisé.

ARTICLE 12 : LOGISTIQUE

12.1 - Les organisateurs mettront à disposition du matériel pour la création.

ARTICLE 13 : DROIT À L'IMAGE

13.1 – Sauf refus mentionné lors de l'inscription, en participant à ce concours, chaque participant accepte par participation à ce concours que des photos et des vidéos soient que les organisateurs prennent des photos des participants et de leur création.

ARTICLE 14 : RESPONSABILITÉ ET ENGAGEMENT

14.1 - Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas d'acte nuisible (vol, agression, etc.) durant l'événement.

14.2 - Tous les participants au concours doivent prendre connaissance des articles présents dans ce règlement. Les participants et les organisateurs s'engagent sur l'honneur à respecter les articles du présent écrit. Le non-respect d'un article de ce règlement peut entraîner l'exclusion ou la disqualification de l'équipe incriminée.

ARTICLE 15 : RÉCOMPENSE

15.1 – Les organisateurs remettront une récompense du meilleur prototype avec le trophée du « O'Jam ».